

le 7 Juin 2021

## La Loutre et la chasse, vrai ou faux problème ?



Le 14 mai dernier, Willy Schraen, président de la Fédération nationale des chasseurs, passait le « Grand Oral » de l'émission « Les Grandes gueules » animée par Alain Marshall et Olivier Truchot sur RMC. Voici une retranscription des propos tenus lors du débat sur la chasse avec une autre intervenante, Barbara Lefebvre, enseignante et essayiste :

- « **W. S.** : La Loutre dommage collatéral de la chasse ? Chapeau.  
**B. L.** : Ah bah bien sûr, il n'y a pas des loutres qui se font attaquer...  
**W. S.** : Je pense que vous avez une grande connaissance du terrain en matière de biodiversité, parce que ça doit pas être facile de choper une loutre d'un coup de fusil au milieu d'une rivière !  
**B. L.** : Pas avec un coup de fusil, avec les chiens, avec les animaux !  
**W. S.** : Ah oui, les chiens qui nagent, qui plongent et qui vont dans les terriers chercher la Loutre. La Loutre ! Barbara Pompili, euh, Barbara Pompili, je me trompe, j'en suis arrivé à ce niveau-là quand je vous écoute, Barbara Lefebvre, c'est vous dire !  
**B. L.** : Si vous saviez je suis encore plus animaliste pour le coup parce que...  
**Animateur** : C'est du Barbara bashing ça, c'est...  
**W. S.** : Ah mais elle est très bien, elle est très bien !  
**B. L.** : Non parce que moi je suis pour le statut juridique des animaux...  
**W. S.** : Non mais là vous dites une grosse connerie. La Loutre, d'accord, c'est complètement à côté de la plaque, c'est un animal qui vit que dans un monde halieutique, qu'est ce que les chiens vont l'attraper une loutre ?  
**B. L.** : Au bord des étangs, si !  
**W. S.** : C'est comme un castor.  
**B. L.** : Au bord des étangs.  
**W. S.** : Ah, au bord des étangs ! Quand elle prend le soleil sur son transat ? »

[Retrouvez l'ensemble de l'émission ici](#) (échanges sur la Loutre vers les 11 minutes 30 secondes)

Au-delà des propos que M. Schraen a tenus sur la ministre de l'écologie et sur le mépris ironique qu'il a témoigné à son interlocutrice (nous laissons le soin aux lecteurs de juger par eux-mêmes), la SFPEM a pour mission de sensibiliser le grand public aux menaces qui pèsent sur la Loutre d'Europe en France afin de mieux la protéger, et souhaite donc rectifier les propos tenus par le président de la FNC sur la base des données récoltées depuis maintenant plus de 20 ans sur la Loutre d'Europe en France et ailleurs.



Voici donc quelques rappels sur l'écologie de cette espèce, et sur certaines de ses causes de mortalité en lien avec les pratiques relevant d'une activité cynégétique ou proche.

## La Loutre est un mammifère semi-aquatique

Elle fréquente tous types de milieux aquatiques et humides, et si elle est une excellente nageuse, elle est également parfaitement capable de parcourir d'importantes distances sur la terre ferme. Elle a notamment été observée à plus de 10 km de tout cours d'eau à mi-chemin entre deux bassins versants<sup>10</sup>. Elle se déplace, se repose, se nourrit souvent et élève ses jeunes au sec sur la terre ferme, où elle passe donc plus des deux tiers de sa vie. Si la Loutre chasse majoritairement des poissons, des écrevisses ou des mollusques, elle peut aussi occasionnellement consommer des anatidés, rongeurs ou oiseaux d'eau. D'où son ancienne mauvaise réputation auprès des chasseurs, son image ayant néanmoins fortement évolué depuis<sup>5</sup>.

## Les catiches des loutres ne se situent pas systématiquement au bord de l'eau

La Loutre occupe une grande diversité de gîtes pour se reproduire (aussi appelés catiches) ou se reposer. Elle ne creuse pas de terriers mais exploite ceux creusés par d'autres espèces, tels que le ragondin, le renard ou le blaireau (voir action n°19 du PNA 2010-2015<sup>6</sup>). La Loutre utilise aussi des couches à l'air libre quand le couvert végétal est dense, et même des éléments artificiels tels que des tuyaux ou construction en béton.

Ces catiches ne se situent pas systématiquement au bord de l'eau ! **Les femelles qui élèvent des jeunes choisissent d'ailleurs de préférence des cachettes à plusieurs dizaines voire centaines de mètres des cours d'eau, pour éviter le risque de noyade lors de crues<sup>5</sup>**. C'est pour cette raison que l'arrêté ministériel du 30 juin **interdit l'utilisation de pièges** tuants aux abords des cours d'eau et bras morts, canaux, plans d'eau et étangs **jusqu'à une distance de 200 m de la rive dans les zones de présence de la Loutre d'Europe<sup>9</sup>**.

## Les chiens peuvent représenter un danger pour les loutres, certes minime mais réel

Les chiens peuvent causer un **dérangement important**, notamment des femelles suitées de loutrons, et peuvent même **attaquer une loutre et la blesser mortellement<sup>7,8,9</sup>**. Des cas sont régulièrement mis en évidence en France<sup>1,2,3</sup>, et une étude post-mortem en Angleterre a révélé que plus de 2 % des cas de mortalité (sur 198 cadavres autopsiés entre 1988 et 1999) étaient dus à des morsures de chiens<sup>12</sup>. Il s'agit généralement de jeunes loutres, encore inexpérimentées. **Le nombre de cas de morsures mortelles est certainement sous-estimé** car les loutres qui en décèdent sont moins facilement retrouvées que celles mortes des suites d'une collision avec un véhicule.

**Ce risque vaut autant pour les chiens de compagnie (notamment lorsqu'ils ne sont pas tenus en laisse) que pour les chiens de chasse.** Les chiens de chasse peuvent déloger des loutres lors d'opérations de déterrage d'autres espèces (blaireaux, renards etc.)<sup>7,8</sup>. Des cas de creusement de catiches par des chiens divagants ou non tenus en laisse ont été aussi recensés en France.

## La Loutre peut être victime de pièges, de façon occasionnelle mais réelle

Il arrive que des individus, le plus souvent jeunes et inexpérimentés, se fassent prendre dans des pièges utilisés dans la lutte contre les ragondins<sup>9</sup> et meurent par noyade (si piège immergé), d'épuisement s'ils y restent enfermés trop longtemps, voire tués suite à des erreurs d'identification ou dans des actes de braconnage.

### Références bibliographiques

**1** GROUPE MAMMALOGIQUE BRETON (2007). Bilan des autopsies de loutres d'Europe réalisées les 11, 12 et 13 avril 2007 au Laboratoire Départemental d'Analyses des Côtes d'Armor. 2 p.

*Sur 40 individus (principalement découverts en Bretagne) entre 1988 et 2007, 2 cas de morsures, 1 attribué à une capture dans un piège, 4 autres cas avec traumatismes divers (2 suspicions de capture et 1 suspicion d'attaque par un carnivore non identifié).*

**2** GROUPE MAMMALOGIQUE BRETON (2019). Bilan des autopsies de loutres d'Europe. Analyses réalisées le 11 mars 2019 à Océanopolis, Brest (29). 2 p.

*Sur 19 dépouilles récoltées entre 2015 et 2018 en Bretagne, 1 cas de morsures.*

**3** GROUPE MAMMALOGIQUE BRETON (2020). Bilan des autopsies de loutres d'Europe. Analyses réalisées le 13 décembre 2020 à ONIRIS, Nantes (44). 2 p.

*Sur 18 dépouilles collectées entre 2019 et 2020 en Bretagne, 1 cas de morsures.*

4 MADSEN A.B., DIETZ H.H., HENRIKSEN P. & CLAUSEN B. (1999). Survey of Danish free living otters. A consecutive collection and necropsy of dead bodies. IUCN Otter Spec. Group Bull. 16 (2) : 65-76.

5 KUHN R. & JACQUES H. (2011). La Loutre d'Europe *Lutra lutra* (Linnaeus, 1758). Encyclopédie des Carnivores de France, volume 8. SFEPM, Paris, 72 p.

6 KUHN R. (2009). Plan national d'actions en faveur de la Loutre d'Europe *Lutra lutra* 2010-2015. Document technique. SFEPM/MEEDDM, Bourges, 108 p. + annexes.

7 KUHN R. (2015). Le Petit Guide des Havres de Paix. Que faire chez soi pour la conservation de la Loutre d'Europe ? SFEPM, 12 p.

8 KUHN R. (2016). Recommandations pour une gestion des milieux aquatiques favorable à la Loutre d'Europe. SFEPM, 16 p.

9 KUHN R. (2019). Plan national d'actions en faveur de la Loutre d'Europe *Lutra lutra* 2019-2028. Document technique. SFEPM/MTES, Bourges, 82p. + annexes.

10 ROSOUX R. & GREEN J. (2004). La Loutre. Berlin, Paris, 96 p.

11 ROSOUX R. & TOURNEBIZE T. (1993). Causes de mortalité chez la loutre d'Europe (*Lutra lutra*) dans le Centre-Ouest atlantique (France). Cah. Ethol. Appl., 15 (2-3-4) : 337-350.

12 SIMPSON V. R. (2006). Patterns and significance of bite wounds in Eurasian otters (*Lutra lutra*) in southern and south-west England. Vet. Rec., 158 : 113-119.

Pour s'informer sur la Loutre d'Europe et sa conservation en France  
Le Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe est [téléchargeable librement ici](#)

Pour plus d'informations sur les moyens mis en œuvre pour la sauvegarde de la Loutre en France, allez visiter [notre site internet](#)

Si vous souhaitez suivre l'avancée de l'animation du Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe, abonnez-vous à notre bulletin de liaison **L'Echo du PNA** !

Et enfin, pour toute question, vous pouvez écrire à l'animatrice nationale du plan à l'adresse [loutre@sfepm.org](mailto:loutre@sfepm.org).

La réglementation du piégeage dans les zones de présence de la Loutre s'est renforcée ces dernières années avec la parution d'arrêtés préfectoraux interdisant ces pièges à moins de 200 mètres des berges dans la plupart des départements où l'espèce est présente. Si plus de la moitié des départements de présence de la Loutre ont pris cet arrêté en 2020, certains de ces arrêtés l'interdisent simplement dans une liste de commune, sans tenir compte des capacités de déplacements de l'espèce. Par ailleurs, **le risque existe encore dans les zones où la Loutre n'a fait son retour que récemment et où les arrêtés ne sont pas forcément pris.**



Loutre prise dans un piège à collet © Nicolas Jeannot

## La Loutre peut être victime de tirs, là encore de façon occasionnelle, mais réelle !

Des cas de destruction accidentelle ou intentionnelle de loutres par balles sont documentés en France, comme ailleurs en Europe. Ces actes demeurent heureusement marginaux, à **notre connaissance**. Une étude française menée sur des cas de mortalité entre 1980 et 1993 dans le centre-ouest atlantique portant sur 102 cas de mortalité de loutres avait mis en évidence que 12% des cas étaient dus à de la destruction par piégeage ou par tir<sup>11</sup>. Au Danemark, 5% des loutres autopsiées portaient des plombs de chasse dans des proportions allant de 1 à 14 plombs par individus<sup>4</sup>.

L'une des actions du PNA Loutre 2019-2028 prévoit de réduire cette mortalité par tir et piégeage via la sensibilisation des chasseurs et piégeurs (création d'une plaquette « Différencier une loutre d'un ragondin à fleur d'eau », intégration d'un module « Loutre » dans les formations des chasseurs et piégeurs agréés en collaborations avec les fédérations).

## Conclusion : la chasse, vrai ou faux problème pour la Loutre ?

Les cas de mortalité de loutres liés à des tirs (en action de chasse ou de « régulation des nuisibles »), ou du fait du piégeage, ou suite à des morsures de chiens (en action de chasse, en divagation ou hors contrôle de leur maître) existent bel et bien ! Ces cas de mortalité s'accompagnent de dérangements : fuite des loutres et de la mère, déterrage de caches ... dus là encore à des chiens le plus souvent. Ils restent, à notre connaissance, occasionnels, et n'ont donc globalement qu'un impact relatif. Mais leur impact peut être localement important surtout dans les secteurs en voie de recolonisation où l'espèce est encore rare. Gardons également à l'esprit que les cas de braconnage ne sont et ne peuvent pas être connus dans leur totalité, malgré les contrôles.

L'intervention du président de la Fédération Nationale des Chasseurs lors de cette émission montre qu'il est nécessaire de mieux former les chasseurs à la reconnaissance de la Loutre et à la réglementation liée à son statut d'espèce protégée, et ce même si la chasse n'est pas le facteur prépondérant dans la situation de la Loutre en France.